



## COMMUNE DE ST-QUENTIN-FALLAVIER (ISERE)

### DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 11 JUIN 2012



Le Conseil Municipal de St-Quentin-Fallavier, dûment convoqué par le Maire le 5 juin 2012, s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Michel BACCONNIER, Maire.

Le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 29.

Présents : Mesdames et Messieurs les conseillers en exercice à l'exception de ceux qui, absents, ont délégué leur pouvoir : Jean-Paul Morel à Alain Cacaly – Isella De Marco à Odile Bedeau de l'Ecochère – Rahma Khadraoui à Andrée Ligonnet – Fabienne Alphonsine à Daniel Tanner – Yannis Burgat à Michel Charpenay – Florentine Masse à Jean-Claude Cano – Grégory Coin à Thierry Vachon – Bénédicte Krebs à Isabelle Ballet – Stéphane Jeannet à Grégory Estrems

Absente : Véronique Soriano

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil : Isabelle Duret a été désignée.

DELIB 2012.06.11 10

**OBJET : Subvention exceptionnelle à l'OSQ Danse**

Monsieur Thierry VACHON, conseiller délégué à la vie associative, expose que trois équipes de l'OSQ Danse ont été sélectionnées pour le Championnat National UFOLEP GRS.

Par courrier en date du 19 avril 2012, la section OSQ Danse sollicite le Conseil Municipal pour apporter une aide financière, ce déplacement générant des coûts supplémentaires non prévus dans leur budget.

Les frais sont les suivants :

- Transport en BUS.....720 €
- Hôtel + petit déjeuner..... 402 €

Après débat en Bureau Municipal du 21 mai, il est proposé d'accorder à l'association une subvention relative au transport à hauteur de 720 €.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :**

- **ACCEPTE d'accorder une subvention exceptionnelle pour un montant de 720 €**

**A l'unanimité.**

St-Quentin-Fallavier, le 12 juin 2012.

Publication le 14 juin 2012.

